

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 09 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Sainte-Radégonde-des-Noyers sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à Mme LESAUVAGE
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
	Présents : 10 – représentés : 1	11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
MOREILLON Jean-Pierre	PUYRAVAULT	Suppléant
BRODU Léonne	ST GEMME LA PLAINE	Suppléante
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
GARREAU Dominique	VOUILLE LES MARAIS	Suppléant
	Présents : 11 – représenté : 0	11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à DUPAS Laurent
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BOUILLAUD Stéphane	FONTENAY LE COMTE	Suppléant
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	Suppléant
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUILLON Francis	ST MICHEL LE CLOUCQ	Suppléant
	Présents : 10 – représentés : 2	12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	

GUÉNION Christian		ST MAURICE DES NOUES	Envoyé en préfecture le 28/11/2025 Reçu en préfecture le 28/11/2025 Publié le 04/10 ID : 085-258501634-20251125-DELIB802025-DE
		Présents : 4 – représentés 0	
		CC Aunis Atlantique	
AUGERAUD Sylvain		LE GUE D'ALLERE	04/10 0/02 36 3 39/64
		Présent : 1 – représentés 0	
		Total présents	
		Total représentés :	
		Total présents et représentés :	

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2026 – DELIB N°80/2025

Le Président informe le Comité Syndical de la nécessité d'adopter une délibération autorisant le paiement des dépenses d'investissement 2025 sur l'exercice 2026, à hauteur de 25 % des crédits inscrits aux chapitres 20, 21 et 23 du budget primitif 2025, et ce avant l'adoption du budget primitif 2026.

Afin d'assurer le fonctionnement de la collectivité jusqu'au vote du budget, il est proposé d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement selon le détail présenté ci-après.

Nature	Libellé	Crédits ouverts 2025	Plafond	Crédits autorisés avant vote budget 2026
20 Immobilisations incorporelles				
203	Frais études et recherches	393 867,98 €	25%	98 466,92 €
2041481	Biens mobiliers, matériels et études	180 340,24 €	25%	45 085,06 €
21 Acquisitions foncières				
2111	Terrains nus	125 500,00 €	25%	31 375,00 €
23 Immobilisations corporelles				
231	Immobilisations corporelles en cours	3 587 754,00 €	25%	896 938,50 €

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **AUTORISE** le Président à procéder aux paiements des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits affectés au budget 2025 dans l'attente du vote du budget 2026 selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,
 LE PRESIDENT,
 Arnaud CHARPENTIER